

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE SOLS 2025-28 Grille d'Evaluation

Cette grille d'évaluation est présentée à titre indicatif. Le jury se réserve le droit de prendre en compte d'autres critères.

Titre du projet soumis :	
Nom de la structure :	

Date de dépôt auprès du Fonds de Dotation Roullier :	
--	--

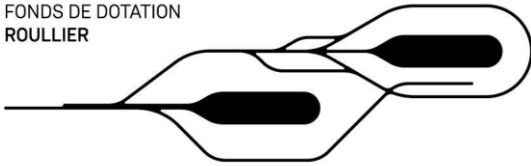
	Oui	Non
Dossier rendu avant la date du 21/04/2025 :		
Dossier complet :		
Dossier correctement rempli :		

Expert 1 en charge de l'évaluation du projet	
Expert 2 en charge de l'évaluation du projet	



Critère 1 : Eligibilité du porteur de projet		
Le porteur de projet	Oui	Non
Organisme public de recherche		
Université		
Chaire universitaire		
Associations / ONG		
Fondations ou fonds de dotation		
Agences gouvernementales		
Institutions françaises ou internationales		
Le porteur de projet n'est pas une structure ci-dessus.		
Le porteur est éligible au dispositif de mécénat.		
Le porteur de projet est reconnu pour son expertise scientifique.		

Critère 2 : Les membres du consortium autour du porteur de projet		
Les membres du consortium		
Nombre de partenaires du projet		
Nombre de partenaires financiers		
Montant des co-financements		
Le financement de projet est réaliste par rapport à l'ambition du projet.		
Nombre des partenaires techniques		
Qualité des partenaires techniques		
Formalisation du partenariat entre le porteur de projet et ses partenaires		
<i>Commentaires des experts en charge de l'évaluation :</i>		

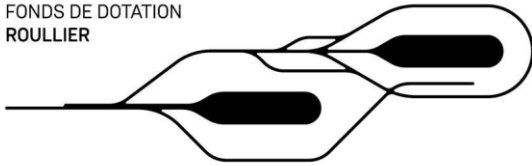


Critère 3 : La géographie du projet		
Le projet se déroule dans la zone suivante :	Oui	Non
Europe (dont la France)		
Bassin Méditerranéen		
Amérique Latine		
Amérique du Nord		
Inde		
Le projet inclut différents pays		

Critère 4 : Le fond du projet		
La thématique du projet	Oui	Non
Le projet répond à la problématique suivante : <i>comment améliorer la connaissance sur les sols et la diffuser auprès des agriculteurs afin de garantir la fertilité et la durabilité de la ressource en sols ?</i>		
Le projet est d'intérêt général (il n'a pas de vocation commerciale ou lucrative).		
<u>Commentaires des experts en charge de l'évaluation :</u>		
Le projet permet de préserver la qualité des sols agricoles et/ou de restaurer leur fertilité, ou de lutter contre tout processus de dégradation.		
Des études et analyses de sols sont prévues dans le projet.		
La formation de nouvelles compétences est prévue dans le projet.		
Le projet prévoit de diffuser les bonnes pratiques sur les sols auprès des agriculteurs ou de leurs conseillers.		
La recherche scientifique est valorisée dans le cadre du projet auprès de la communauté des chercheurs et des agriculteurs et des solutions.		
La productivité des sols agricoles est améliorée par l'amélioration des rendements ou la diversification des cultures		



La productivité des systèmes agricoles est améliorée par l'introduction de pratiques environnementales bénéfiques pour le sol.		
Le projet prend en compte les initiatives ou les expérimentations dans le même domaine qui ont pu se dérouler sur la zone.		
<u>Commentaires des experts en charge de l'évaluation :</u>		
L'impact du projet		
Le projet a un impact significatif sur les ressources naturelles (sol, biodiversité, eau, ...).		
L'impact du projet est mesurable pendant et après la durée du projet par des indicateurs pertinents.		
Le projet participe à l'atténuation ou à l'adaptation aux changements climatiques de la zone concernée.		
Le projet contribue au maintien d'une activité agricole.		
<u>Commentaires des experts en charge de l'évaluation :</u>		
La Faisabilité du projet		
Le porteur de projet a une capacité technique et financière qui lui permet de conduire et coordonner le projet et l'éventuel consortium		
Les financements attribués par l'appel à projets sont prévus pour des actions d'ingénierie de projet qui s'intègrent pertinemment aux restes des actions du projet		
La prise en compte du changement d'échelle des initiatives		
Le porteur de projet a anticipé la pérennisation de l'action, et prévu la capitalisation, diffusion, valorisation, réplique, plaidoyer, etc.		



Critère 5 : La durée du projet		
	Oui	Non
Le projet se déroule sur mois		
La durée prévue du projet est comprise entre 3 et 5 ans.		
Le calendrier est réaliste par rapport au déroulement du projet.		
<i>Commentaires des experts en charge de l'évaluation :</i>		

Critère 6 : Le suivi du projet et engagements du porteur de projet		
	Oui	Non
Le porteur de projet a prévu d'intégrer un membre actif du Fonds de Dotation Roullier dans l'organe de pilotage qui assurera un suivi régulier de la mise en œuvre et du bon déroulement du projet auprès de la gouvernance du Fonds de Dotation Roullier		
Le porteur de projet a prévu de répondre aux questions des membres du Fonds de dotation qui expertiseront le projet dans le cadre de la l'instruction du projet.		
Le porteur de projet assure de la dimension "intérêt général" du projet.		
Le porteur de projet a prévu de communiquer sur le suivi des indicateurs de réussite du projet et faire des bilans réguliers au Fonds de dotation Roullier tels qu'ils auront été définis dans le cadre de la convention qui liera le porteur de projet et le Fonds de Dotation Roullier		
Le porteur de projet a prévu de fournir des éléments de communication relative à la mise en œuvre et aux résultats atteints par le projet, selon les termes de la convention qui liera le porteur de projet et le Fonds de Dotation Roullier		
Le porteur de projet a prévu de participer à des événements, colloque, conférence visant à présenter le projet et les bilans organisés par le Fonds de Dotation Roullier.		
<i>Commentaires des experts en charge de l'évaluation :</i>		



Avis général des experts :

Favorable	Réservé	Défavorable
-----------	---------	-------------

Remarques – Points forts et points faibles du projet :